

# Conciliation Médicamenteuse

## Fiche du programme 16371800001

**Durée :** 1 journée (7 heures) apports cognitifs ;  
1 ou 2 journées (7 heures) analyse des pratiques (selon les besoins de l'établissement)

**Nombre de participants**  
En fonction de l'établissement

### Public concerné

Directeurs d'établissements, Président de CME, Médecins, Chefs de pôle, Pharmaciens, Directeur des soins, Coordinateur des risques liés aux soins, Responsable qualité, Cadres de santé, Personnels soignants, paramédicaux

**Coordination pédagogique**  
**Intervenants :**

**Thomas BAUM**

Pharmacien Hospitalier  
Responsable Gestion des Risques - Évaluation - Qualité en charge de la certification

**Aurélié MARCHAND**

Fondatrice des rencontres au cœur du parcours de soins.  
Consultante, spécialiste en Organisation, Gestion des risques, Pilotage.

### Dispositif de contrôle de la qualité du programme

Les programmes et documents pédagogiques sont soumis pour évaluation au Conseil scientifique de LBDA

### ■ Orientations nationales DPC 2016-2018

- Faciliter au quotidien les parcours de santé
- Innover pour garantir la pérennité de notre système de santé
- Innover pour le bon usage du médicament
- Optimisation des thérapeutiques médicamenteuses chez le sujet âgé
- Vigilances et la gestion des erreurs médicamenteuses
- Conciliation des traitements médicamenteux

### ■ Objectifs

- Comprendre les enjeux de la conciliation médicamenteuse
- Connaître les étapes majeures du processus, les points de transitions ou interfaces
- Appréhender les outils d'analyse
- Identifier les freins et les leviers d'action

### ■ Programme - Apports cognitifs 1 jour en présentiel

- 1. Le cadre réglementaire et les orientations nationales**
    - Certification HAS
    - Arrêté du 6 avril 2011
    - L'instruction du 09 mars 2015
    - Les orientations DPC 2016-2018
  - 2. Le projet MED'REC (mission High 5S)**
    - Pourquoi et Comment sécuriser la prescription médicamenteuse aux points de transitions du parcours de soins ?
  - 3. Itrogénie et parcours patient**
  - 4. Le processus de la Conciliation médicamenteuse**
    - Les sources, les acteurs,
    - Les priorités
  - 5. Les étapes majeures**
    - A l'admission
      - Le Bilan Médicamenteux Optimisé » (BMO)
      - La Comparaison du BMO avec l'Ordonnance Médicamenteuse à l'Admission (OMA)
  - 6. Les outils de la conciliation**
    - Les fiches Bilan Médicamenteux Optimisé Entrée et sortie / l'Ordonnance Médicamenteuse à l'Admission
    - Les fiches information patient
    - Les fiches d'analyse des divergences
- Programme - Analyse des pratiques professionnelles 1 jour (ou 2j) en présentiel après intersession**
- Approche interactive pour s'approprier les outils
  - Mise en situation concrète (*méthodes et modalités préconisées par la HAS, guides de bonnes pratiques, outils*)
  - Inscription de la démarche dans un processus dynamique et pérenne

### ■ En fin de programme

- Définition du programme d'action à mettre en œuvre par le participant
- Bilan individuel d'activité
- Evaluation du programme